

Témoignages

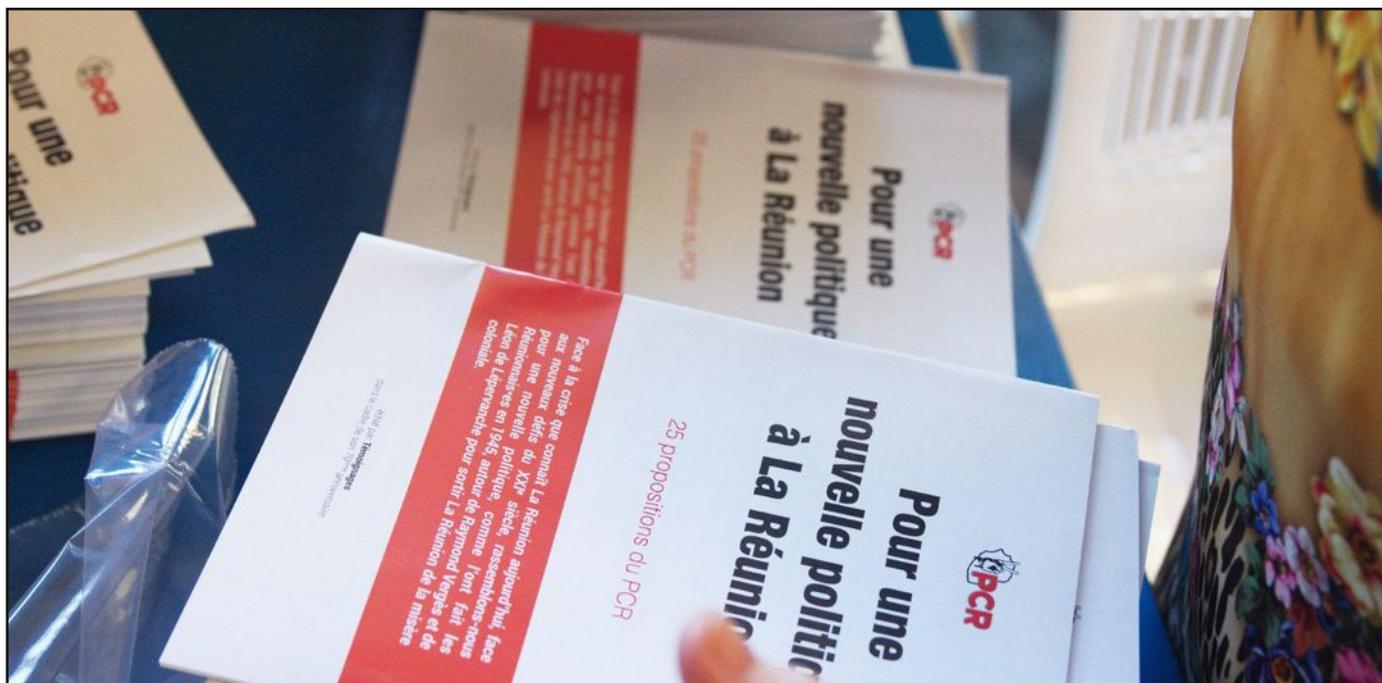
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18102 - 70ÈME ANNÉE

Dimanche le vote

L'espoir avec le PCR

Dimanche, premier tour de l'élection d'une nouvelle assemblée, le Conseil départemental. Entre défaite annoncée des créations médiatiques récentes, recul du PS plombé par sa politique à Paris et divisions du côté de l'UMP, la campagne a encore été marquée par les promesses démagogiques. Pour sa part, le PCR a tenu un langage de vérité à la population : 25 propositions pour répondre aux difficultés, autant d'appels au débat pour rassembler autour des vrais problèmes.



25 propositions du PCR : projet présenté publiquement le 22 février.

L'élection de dimanche est sans précédent à La Réunion. En effet, les candidats aux élections départementales ne savent pas quelle seront les compétences de l'assemblée où ils siègeront au lendemain du 29 mars. En effet, le texte de loi fixant la répartition entre la Région et le Conseil départemental vient à peine d'être adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Elle doit maintenant être débattue au Sénat, avant d'être de nouveau à l'ordre du jour des députés pour une adoption définitive. Cela fait donc plusieurs mois d'incertitudes. En plus, l'assemblée départementale est en sursis. C'est

pourquoi dimanche en Martinique et en Guyane, les électeurs n'iront pas aux urnes, car il n'y aura pas de Conseil départemental mais une assemblée unique regroupant la Région et le Conseil général. Lundi, les Martiniquais et les Guyanais feront toujours partie de la République, et leurs territoires seront encore des départements d'outre-mer.

À La Réunion, c'est le silence sur cette question chez tous ceux qui ont accusé pendant des années le PCR de séparatisme, parce qu'il demandait une organisation institutionnelle plus adaptée au sein de la République.

Un système à bout

Pour son premier et sans doute dernier mandat, le Conseil départemental aura comme compétence assurée la gestion du social, en attendant un transfert aux intercommunalités à partir de 2020. Le maintien des collèges est envisagé suite au passage du projet de loi à l'Assemblée nationale. Cela centre donc ses missions sur un domaine stratégique à La Réunion, un département «hors normes» compte tenu de ses indicateurs sociaux. Le vote se déroule dans un contexte particulier. C'est la menace d'une

crise sans précédent avec la fin du quota sucrier. Le BTP s'attend à voir encore les licenciements augmenter. Le nombre de liquidations d'entreprise continue de suivre une tendance à la hausse. Tout est bloqué, car le système est à bout. Il ne laisse aucune perspective pour la majorité de la population. La moitié des Réunionnais vit en dessous du seuil de pauvreté, plus de 170.000 travailleurs sont inscrits à Pôle emploi, plus de la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage, et plusieurs dizaines de milliers de Réunionnais sont dans un logement indigne. Ce que les Réunionnais attendent, ce sont des solutions à ces problèmes sociaux urgents.

Partis politiques en crise

Cette réalité n'a pas empêché des candidats de multiplier les promesses et de recourir aux vieilles ficelles du clientélisme et des pressions sur les employés communaux. D'autres ont vu leur étoile pâlir, ce sont les créations de l'après législatives de 2012. Témoignages d'hier a montré comment ce scrutin risque de montrer l'étendue de leurs faiblesses, en particulier du côté de PLR menacé de passer de 8 conseillers généraux à 0 conseiller départemental.

Ce scrutin prend aussi en compte les dynamiques nationales. Chacun se souvient qu'en 2012, tous les candidats aux législatives investis par le Parti socialiste avait mis une photo de François Hollande sur leurs affiches. Aujourd'hui, cette photo est absente et le PS a même connu une scission à La Réunion au lendemain des législatives. Deux ans de politiques d'austérité impopulaires sont passées par là. Il a en effet fallu un gouvernement socialiste pour que les Réunionnais aux salaires les plus modestes perdent jusqu'à 150 euros par mois pour cause de suppression du RSTA et de la participation de l'État à la prime COSPAR. Sur ce point la situation ne s'est pas arrangée, et malgré les plus de 200 millions d'euros mis par l'État dans les emplois aidés, le chômage continue d'augmenter.

C'est dans l'entre-deux tours que la sanction subie par le PS en France pèsera encore plus à La Réunion.

Du côté de l'opposition au gouvernement, l'union est bien difficile. La présentation officielle de cette union avait tourné au fiasco car Michel Fontaine, président de l'UMP-Réunion, n'était pas présent. La secrétaire générale de l'UMP-Réunion a démissionné à quelques semaines des élections, tandis qu'Objectif Réunion est englué dans les scandales de la Région. L'affaire des marchés de la NRL et celle de la

nouvelle gouvernance d'Air Austral ne sont que le début d'une fin de règne qui s'annonce difficile pour la majorité régionale.

25 propositions pour un débat

Fidèle à sa ligne de conduite, le PCR a considéré que 2015 est une année décisive pour La Réunion. Le 22 février, il a présenté publiquement ses propositions pour une nouvelle politique à La Réunion. Elles sont un appel à ouvrir le débat dans une perspective de rassembler sur l'essentiel. Les candidats qui siègeront au lendemain du second tour seront en effet des élus qui auront toute la légitimité pour discuter d'un projet de développement.

La situation de La Réunion est trop grave pour que le pays sombre dans des luttes de pouvoir. Le PCR a donc choisi de mettre des propositions écrites en avant, afin que les préoccupations de la population soient au centre du débat, pour que la population soit entendue. C'est là que se situe l'espoir.

M.M.

Elections départementales en France

La division s'ancre dans le paysage politique

D'après le dernier sondage Harris Interactive pour LCP et 20 Minutes, avant le premier tour des élections départementales, de dimanche 22 mars, le Front National reste en tête, avec 29 % des intentions de vote, devant l'UMP-UDI, 28 % et le PS, 19 %.

Cette élection départementale a plusieurs enjeux pour le paysage politique français. Alors que le FN est désormais la troisième force politique du pays, la droite tente de surfer sur ses thèmes, afin d'attirer les voix, tandis que le PS panique et fait campagne contre le parti de Marine Le Pen. A l'extrême gauche et chez les écologistes, c'est l'optimisme d'un rassemblement le plus large possible pour les départementales et bien après.

Des scores favorables au FN

Après les européennes et les municipales, le Front national maintient sa position de troisième parti politique de France, obligeant les deux grands partis PS et UMP à trouver les moyens de capter un électorat qui ne leur est plus favorable. Selon certains observateurs, le PS court après les voix de l'UMP, l'UMP après les voix du FN et les autres tenteraient tant bien que mal d'exister sur une scène politique de plus en plus divisée.

Le sondage pour La Chaîne Parlementaire se base sur les réponses de 1.015 Français âgés d'au moins 18 ans. Celui-ci met en avant un coude-à-coude entre la droite et

l'extrême droite au premier tour. Un scénario similaire à celui des municipales, qui a vu plusieurs maires FN être élus. Cette fois-ci, le risque de voir le FN grand gagnant est plus important, en raison du désintérêt que suscite l'élection départementale.

Un désintérêt qui sert les frontistes, ainsi une forte abstention est attendue, avoisinant les 55 %. A cela s'ajoute une réforme territoriale qui n'est pas encore bouclée, laissant planer de nombreux doutes sur les compétences des conseils départementaux.

Dans 2.054 cantons, Ipsos prévoit 37 % pour la droite et le centre, 33 %

Edito

Dans 15 ans, l'eau manquera à La Réunion, si rien ne change...

A lors qu'à La Réunion toute l'attention médiatique est portée sur une élection de conseillers départementaux, l'ONU a publié ce vendredi un rapport explosif sur une ressource qui conditionne la vie, l'eau. Voici un extrait du communiqué de l'ONU :

« Si rien ne change, la planète devrait faire face à un déficit global en eau de 40% d'ici 2030, selon un nouveau rapport publié par le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau, hébergé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au nom de l'ONU-Eau.

Le rapport, intitulé « L'eau pour un monde durable », a été présenté vendredi à New Delhi, en Inde, en amont de la Journée mondiale de l'eau qui sera célébrée le 22 mars. Le document insiste sur l'urgence qu'il y a à changer nos modes d'utilisation et de gestion de cette ressource vitale, à la veille de l'adoption par les Nations Unies des nouveaux Objectifs de développement durable.

« Face à la hausse constante de la demande et la surexploitation de nos réserves souterraines, nous devons changer notre façon d'évaluer, de gérer et d'utiliser cette ressource qui conditionne notre avenir », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova.

« L'eau et l'assainissement sont essentiels à la

réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Cela fait déjà l'objet d'un consensus international. Ils sont inextricablement liés au changement climatique, à l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'égalité, au genre et à l'éducation », a déclaré Michel Jarraud, Président de l'ONU-Eau et Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale.»

C'est un nouveau signal d'alerte, et dimanche cela sera au centre de toutes les conversations dans le monde, sauf à La Réunion où les préoccupations seront différentes en surface.

Le dernier bulletin de l'Office de l'eau Réunion est là pour prévenir. En février dernier, les ressources en eau étaient encore en déficit malgré les pluies de janvier. Le passage de la tempête Haliba était donc bienvenu pour recharger les nappes, et cela donnera sans doute une évolution positive en mars.

Mais cela ne doit pas faire oublier que le passage du cyclone Bépisa l'an dernier n'avait pas permis d'éviter une grave sécheresse. Autrement dit, comme dans le monde, si nous ne faisons rien, l'eau manquera à La Réunion, dans 15 ans.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Photo Toniox.

pour le bloc de gauche, hors extrême gauche et 29 % pour le parti de Marine Le Pen. Dans le détail, les candidats divers droite obtiendrait 8 % des intentions de vote, le Front de gauche 7 %, les divers gauche 5 %, Europe Écologie-les Verts (EELV) 2 %, le MoDem 1 %.

guerre à Marine Le Pen.

Mais selon un sondage OpinionWay pour le site d'information L'Opinion, 31 % des électeurs de Nicolas Sarkozy ont l'intention de voter FN contre 14 % des électeurs qui ont voté François Hollande au second tour de la présidentielle de 2012.

Le cynisme de l'UMP

Pour Carine Marcé, directrice associée à l'Institut TNS Sofres, « lors du scrutin, nous allons assister à une situation totalement inédite où la moitié des cantons feront l'objet d'un duel entre le FN et un autre parti. Ce sera une véritable douche froide ».

Une douche froide, que l'UMP souhaite en sa faveur et tient à en profiter, afin de se positionner pour les régionales et les présidentielles de 2017. D'ailleurs après une mandature présidentielle marquée clairement à l'extrême droite, l'ancien Premier ministre UMP, François Fillon, a accusé le chef du gouvernement Manuel Valls, d'avoir axé la campagne sur le FN et d'avoir mené « une campagne hystérique destinée (...) à faire monter le vote extrémiste pour tenter de sauver quelques présidences de département ».

Une position cynique, car l'actuel président de l'UMP Nicolas Sarkozy, tient des discours d'extrême droite, notamment sur la laïcité, afin de récupérer les voix frontistes. Et pour capitaliser sur les résultats de la droite, afin d'imposer sa candidature à la primaire présidentielle de 2016, il a décidé de dénoncer l'alliance "FNPS" promettant la

De leurs côtés, les représentants UDI se sont alliés à l'UMP, quitte à se voir déposséder de la victoire globale. Pour Jean Christophe Lagarde, président de l'UDI, l'objectif est de ce parti est de « tripler nos élus et passer de la vassalisation au partenariat, car dans quasiment tous les départements qui seront dirigés par une coalition UMP-UDI, il n'y aura désormais plus de majorité sans nous ».

Une position claire, qui n'a pas empêché ce dernier d'attaquer son partenaire Nicolas Sarkozy qui « trouve des problèmes qui n'existent pas », en référence à la proposition du chef de l'UMP d'interdire le voile islamique à l'Université et de mettre fin aux repas de substitution dans les cantines scolaires. Jean Christophe Lagarde a évoqué une "provocation" de la part de l'ancien président, estimant que « c'est irresponsable politiquement à quelques jours d'un scrutin.

Cette déclaration devrait effriter l'union entre les centristes et la droite, d'autant plus que Jean Christophe Lagarde prévoit de « faire barrage à l'extrême droite », alors que son allié a décidé d'un ni-FN, ni-PS, comme cela a été le cas lors de la législative partielle du

Doubs, en février.

« L'autre gauche » tente de faire la différence

Alors que la panique est à bord du bateau socialiste, « parce que nous sommes divisés, nous risquons de disparaître », a déploré Bruno Le Roux, chef des députés PS, « il faut que les électeurs fassent le rassemblement de la gauche dès le premier tour », a assuré ce dernier. Un rassemblement souhaité par le Front de Gauche, le PCF et EELV, pour qui les départementales sont des « élections tests » pour « l'autre gauche », composée de nouvelles alliances.

Dans 400 cantons environ, une alliance entre Europe écologie - Les Verts (EELV) et le Front de gauche, ou une de ses composantes (PCF, Parti de gauche, Ensemble), s'est mise en place, y compris avec le parti la Nouvelle Donne. Pour David Cormand, secrétaire national EELV chargé des élections, le but est de « donner une chance de bonne foi aux différentes initiatives ». D'autant plus que l'extrême gauche peine à se révéler depuis la victoire de François Hollande et les socialistes se déchirent sur la politique gouvernementale. Pour certains écologistes, « on est dans une période politique où tout le monde tâtonne ».

Un tâtonnement qui n'a pas court pour les représentants du Front de Gauche, estimant que « ces élections locales sont aussi nationales ». Ainsi, Jean-Luc Mélenchon a expliqué que son blog que « cette élection sera d'abord un test pour Manuel Valls ». Le leader du Parti de Gauche appelle à « un vote sanction » contre le gouvernement.

Pour Pierre Laurent, chef du Parti Communiste Français, qui voit une « nouvelle gauche (...) en train d'émerger ». « Cette gauche nouvelle qui émerge devra ensuite poursuivre et amplifier ce rassemblement au lendemain des départementales », a-t-il assuré. Toutefois, les résultats pourraient en décevoir plus d'un, mais l'espoir de voir une alliance, similaire à Syriza en Grèce, arriver au pouvoir, dynamise tous les représentants et militants de cette « autre gauche ».

Céline Tabou

Théophile Narayanin prêt à demander des comptes devant la justice

Air Austral en approche de turbulences

Président de R'Finances, Théophile Narayanin a mis le doigt sur la gestion opaque d'Air Austral. Le dernier coup de force de Didier Robert s'inscrit dans cette politique. Ancien membre du Conseil de surveillance, il demande à la SEMATRA de réparer la perte de 1,5 million d'euros qu'il a subie lors du coup d'accordéon. Faute de quoi, il n'hésitera pas à porter l'affaire devant les tribunaux ce qui ne manquera pas de fragiliser encore plus une compagnie dans l'attente d'une décision de l'Europe qui pourrait être lourde de conséquence.

Lundi dernier, Théophile Narayanin était présent à l'assemblée générale mixte d'Air Austral au village Bienvenue dans les hauts de Sainte-Marie. Il est parti en dénonçant le scandale du changement de gouvernance. Ce vendredi devant la presse, le président d'R'Finances a expliqué ses motivations.

Il estime que Didier Robert avait le temps d'attendre pour procéder à ce changement de gouvernance. Rappelons que depuis lundi, le conseil de surveillance et le directeur ont été fusionnés dans un conseil de surveillance. Cette nouvelle instance ne comporte aucun élu de la Région ou du conseil général alors que la SEMATRA, actionnaire majoritaire Région Réunion, détient 98 % du capital d'Air Austral. Théophile Narayanin estime que toute décision relative à la gouvernance d'Air Austral devait attendre le débat au Conseil régional. Ce qui s'est passé lundi est donc « un acte anti-démocratique ».

De plus, s'il n'est pas membre du conseil d'administration, Didier Robert est invité à ses séances. Il préside la SEMATRA qui a imposé « une équipe de béni-oui-oui au conseil d'administration de la compagnie ». Après ce constat convergent avec celui des éléments publiés dans la presse du rapport de la Chambre régionale des comptes, Théophile Narayanin a listé toute une série de faits qui posent des problèmes.

Concurrence déloyale

C'est tout d'abord le rappel du coup d'accordéon de 2012. À ce moment, la SEMATRA a injecté 60 millions d'euros dans le capital en réduisant à un niveau proche de zéro la valeur du titre des autres actionnaires. Le personnel avait plus de 10 % du capital, il n'a plus rien. Théophile Narayanin a été floué de 1,5 million d'euros. La SEMATRA dit vouloir

que d'autres actionnaires entrent dans le capital, mais « comment intéresser les investisseurs si on élude les petits porteurs qui ont perdu 16 millions d'euros », explique le président d'Air Finances.

Le chef d'entreprise souligne que la structure du capital d'Air Austral pose problème. D'après lui, les collectivités n'ont pas la possibilité d'être majoritaire dans une holding comme la SEMATRA. Elles ne peuvent qu'investir en direct, et ne pas dépasser 33 % du capital. À Air Austral, c'est manifestement une position dominante du Conseil régional à l'origine de conflit d'intérêts. La collectivité a la présidence de la SEMATRA, propriétaire de 98 % du capital. R'Finances a interrogé par écrit le Conseil général et la Région sur ces questions. Sur la position dominante de Didier Robert, qui était alors triple président de la Région, de la SEMATRA et d'Air Austral, et sur le contrôle de 98 % de la compagnie aérienne par des fonds publics, aucune réponse n'a été donnée.

Théophile Narayanin souligne que cette situation pose un problème de concurrence. La compagnie Corsair a d'ailleurs déposé un recours devant l'Union européenne pour trancher cette question. De fait, Air Austral est une compagnie financée par l'argent public, qui perçoit des subventions via la dispositif de continuité territoriale, votées par la Région.

Si l'Europe donne raison à Corsair, alors la sanction sera lourde, des dizaines de millions d'euros, ce qui placera Air Austral dans une situation désespérée.

Qui est derrière la porte ?

Théophile Narayanin a donné son point de vue sur l'achat de deux Boeing 787. Cet achat signifie la

perte des 38 millions d'acompte versés à Airbus pour l'achat de 2 Airbus A380. « Il n'est pas possible que l'on accepte de perdre 38 millions et que d'un autre côté on accepte de prendre deux prototypes qui traînent sur un parking depuis des années », dit en substance le dirigeant de R'Finances. Cela nécessite « un regard pénal », « on est en train de jouer avec 1000 emplois ».

L'ancien membre du Conseil de surveillance ne croit pas que des Réunionnais puissent encore investir dans la compagnie : « dans le coup d'accordéon, ils ont coupé la branche sur laquelle ils sont assis. N'est-ce pas voulu pour refroidir les Réunionnais ? Est-ce pour apporter sur un plateau une compagnie réunionnaise ? »

Avec 98 % du capital concentré dans une seule main, Théophile Narayanin estime que « demain matin on peut inventer une crise » et vendre la compagnie. Le président d'R'Finances note que le groupe Dubreuil, propriétaire d'Air Caraïbes, a choisi de renoncer au rachat de Corsair.

Enfin, Théophile Narayanin affirme qu'Air Austral manque à sa mission première, la coopération régionale. Les prix des billets d'avion sont dissuasifs. C'est pourquoi le responsable d'R'Finances s'était dit prêt à faire du low-cost à Pierrefonds, avec 10 millions d'euros disponibles pour participer à un tour de table. Il pensait récupérer d'anciens avions d'Air Austral et faire des lignes à bas-coûts vers les pays de notre région à partir de l'aéroport de Saint-Pierre. C'était un moyen de sauver cette infrastructure.

En conclusion, Théophile Narayanin compte aller sur le terrain judiciaire pour récupérer les sommes investies dans Air Austral. Le ciel de la compagnie aérienne continue de s'assombrir.

M.M.

Grave échec du gouvernement de Londres

Le Parc Marin décrété illégal

Une victoire pour Maurice, et une victoire aussi pour les Chagossiens

Le Tribunal d'arbitrage placé sous l'égide des Nations-Unies dans le cadre de la convention sur les Droits de la mer vient de rendre son jugement concernant la création par la Grande-Bretagne d'une zone marine protégée (dite 'Parc Marin') autour de l'archipel des Chagos.

Le jugement donne raison à Maurice. La création en 2010 du Parc Marin par Londres n'est pas légale, ont statué les juges de l'arbitrage. Les droits de Maurice sont validés à la fois sur les eaux territoriales, les droits de pêche et d'exploitation des fonds marins des Chagos.

La Cour d'arbitrage avait siégé à Istanbul en Turquie au mois de mai dernier, et le jugement était attendu avec une grande attention par tous les acteurs du dossier, y compris la

partie chagossienne. Olivier Bancoult, le dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos, nous a fait part de sa grande satisfaction : "Ce jugement vient confirmer ce que nous avons toujours dit depuis la décision unilatérale du gouvernement britannique de créer une zone protégée, interdite d'accès aux Chagossiens. Le caractère illégal de cette décision apparaît maintenant au grand jour. C'est une victoire pour Maurice, et c'est également une victoire pour les Chagossiens. Nos hommes de loi avaient travaillé de concert pour l'élaboration de l'argumentaire, et les éléments que nous avons apportés ont eu leur poids".

Il convient de préciser que le jugement d'arbitrage ne peut faire l'objet d'aucun appel. Il est donc définitif. De plus, le tribunal d'arbitrage a re-

jeté catégoriquement une demande de la Grande-Bretagne pour que les frais de cet arbitrage soient imposés à Maurice. Londres a été déboutée à ce sujet.

Ce jugement pourrait apporter des éléments nouveaux dans la période de négociations entre la Grande-Bretagne et les U.S.A. sur le renouvellement du bail de Diego Garcia, qui arrive à terme fin 2016. Des négociations qui concernent au plus haut point et Maurice et les Chagossiens, qui rappelons-le luttent pour leur retour effectif aux Chagos.

Alain Dreneau
Secrétaire du
Comité Solidarité Chagos La
Réunion

Prolongation jusqu'à la fin de l'année

L'Europe maintient ses sanctions contre la Russie

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a annoncé jeudi 19 mars, le maintien de « la pression des sanctions sur la Russie » jusqu'à ce que les accords de Minsk soient pleinement appliqués.

Au cours d'une conférence de presse, Donald Tusk a expliqué que « l'une des meilleures façons de soutenir l'Ukraine sera de maintenir la pression des sanctions sur la Russie jusqu'à ce que nous constatons une application totale des accords de Minsk ». Ces sanctions seront maintenues jusqu'à la fin de l'année 2015.

Pour l'application complète des accords de Minsk

Réunis jeudi 19 mars en soirée, les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays de l'Union se sont mis d'accord pour associer la levée des sanctions à l'application intégrale des accords de paix de Minsk sur l'Ukraine. Cet accord a été négocié le 12 février par Angela Merkel et François Hollande avec Vladimir

Poutine et son homologue ukrainien Petro Porochenko.

Depuis le 31 juillet 2014, l'Union européenne a décidé de mettre en place des sanctions contre la Russie, après l'attaque du vol MH17 de la Malaysia Airlines au-dessus de l'Ukraine orientale. Un missile avait touché l'appareil, faisant 228 morts. Ces sanctions européennes ont été renforcées en septembre, lorsque la Russie a été accusée d'avoir fait entrer des troupes sur le territoire ukrainien.

Les pays de l'Union européenne ont restreint l'accès de la Russie au marché des capitaux et imposé un embargo sur les importations et les exportations d'armements en provenance ou à destination de la Russie. De plus, les exportations de biens et de technologie à usage militaire sont interdites.

L'accès aux marchés des capitaux des grandes compagnies pétrolières russes Rosneft et Transneft a été réduit, ainsi la branche pétrolière du géant gazier Gazprom. Dans un tel contexte, les dirigeants européens ont approuvé la création d'une Union de l'énergie. L'objectif est de réduire leur dépendance énergétique envers la Russie.

« L'Union de l'énergie est une nécessité parce que les dépenses énergétiques s'élèvent à 400 milliards d'euros par an, ce qui fait plus qu'un milliard par jour. Il est évident que nous devons mettre un terme à la dépendance totale des pays tiers en matière de l'approvisionnement énergétique », a indiqué le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

Céline Tabou

Vers une Union de l'énergie

Productions agricoles, hors la canne, de nature à booster notre développement économique... – en guise de prologue-

Parlons des cultures commerciales traditionnelles

La canne à sucre, nous le savons, constitue la première production agricole de La Réunion avec la moitié environ des terres agricoles (25000 ha sur 50000) mais elle n'a jamais été la seule culture commerciale destinée à l'exportation. Il y a eu au cours de notre histoire la culture du café, celle de la vanille, du géranium et du vétiver. Nous parlerons donc de ces productions qui aujourd'hui ont perdu beaucoup de leur aura, mais qui peuvent, pourquoi pas, être relancées. On parlera donc des productions agricoles commerciales traditionnelles qui ont eu leur heure de gloire au cours de notre histoire..

Productions agricoles qui n'ont pas connu le succès espéré

Sans que l'on se veuille exhaustif, dans ce domaine, on peut signaler le thé qui a trouvé à La Réunion des conditions naturelles favorables à son développement mais dont l'expérimentation a tourné court... On pourrait parler également du pyrètre et d'autres cultures les plus inattendues qui ont connu un début d'expérimentation mais qui se sont arrêtées sans connaître le succès parce que les conditions n'étaient pas réunies ou bien parce qu'elles se heurtaient à un monopole colonial.

Autres productions agricoles correspondant à notre climat.

Nous nous pencherons également sur les spéculations agricoles correspondant assez bien aux données naturelles de notre sol et de notre climat. Pour certaines, elles ont certainement reçu quelque part un début d'expérimentation, lequel n'a pas débouché sur quelque chose de suivi et sur la réussite dans l'implantation chez nous. Mais, pourquoi ne pas tenter de nouvelles expériences mieux préparées et réunissant par là-même les conditions de la réussite.

Il y a aussi les céréales

Chacun sait que l'on a cultivé le blé à une époque de notre histoire, que nous avons eu une production de maïs, du riz également et pour ce qui concerne cette

dernière spéculation elle constitue depuis des dizaines d'années la base de notre alimentation alors que nous n'en produisons plus du tout. Mais pourquoi ne pas y penser sérieusement. Il faudrait examiner cette question sous le prisme de l'autosuffisance alimentaire inscrite au programme du parti communiste... On pourrait aussi évoquer la culture du mil et du sorgho.

Et pourquoi pas les racines ?

Pourquoi ne pas évoquer également un plan de développement de la patate, du cambarre (igname), du choucho - bien qu'il ne s'agisse pas d'une racine sauf la patate choucho !- et d'autres racines ou tubercules comme la pomme de terre. Disons qu'il y a des choses à faire dans le domaine de ces productions.

Pourquoi ne pas parler des fruits et des légumes ?

Notre savoir faire dans ces domaines n'est pas négligeable et si nous nous préparons bien notre avenir peut être assuré dans ces domaines. Pourquoi ne pas parler des plantes médicinales et de recherches à faire dans ces domaines ; il y a sans doute des molécules précieuses à isoler et à transformer en médicaments. Naturels bien entendus. La chimie verte ne nous tendrait-elle pas les bras ?

NB Chers lecteurs de témoignages, je sais qu'en vous il y a un agriculteur et un tisanier qui sommeillent. Cette rubrique est autant à vous qu'à moi et à tous moments vous pouvez prendre le clavier et partager vos connaissances. J'assurerai une chronique hebdomadaire le samedi et bien entendu sa traduction en créole réunionnais qui paraîtra un autre jour de la semaine. A vous d'en faire plus, à vous d'en faire mieux..notre pays compte sur nous !

Georges Gauvin

Oté

Kisa lé pou la solidarité, kisa lé kont ?

I rèt a nou in zour, in nwuit pou byin réfléshi. A kisa nou sar donn la klé pou rouv la port nout lasanblé départmantal domin ? Poitan, ziska zordi ni koné pokor, kèl rol lo bann konséyé nora, ni koné pokor kèl konpétans pou lasanblé an késtyon, Dizon ni sar ashté in koshon dann in gouni, koshon lé blan, koshon lé nwar ? Tousala sora réglé an 2016/2017 i prétan. O diton pou lo sosial inkièt pi, sa pou lo moman lé kalé i prétan, sé lo lasanblé minm va okipé.

Dimansh kan ni sar voté, tronp pa nou, mazinn in pé nout famyi, nout bann marmay, mazinn in pé nout bann vié moun parské lo lasanblé départmantal ali minm i gèr tout larzan pou lèd sosial, ali minm i desid konstri bann kolèz, ali minm i pé èd kré bann lékipman kiltirèl, li pé konstri bann lozman sosio, mézon pou vié moun, rouv la krèsh tousala. Fé pa konm in pé i di arèt èk sa vik pou zot tousala sé lasistans. Lé vré pou vréman néna i konfonn la solidaridé nasyonnal èk lasistans.

Mé pou fé tousala i fo larzan é zordi léta i raz la pint, mi koné pi koman banna i sar zwinn lé dé bout vik néna dé plizanpli d'moun dann lo bozwin é dé mwintanmwintan larzan. Boudikont léta i an lav lé dé min. Kèl famyi d'moun na pwinn inn i kont la d'si. In koté i di a nou i sar fé in bon politik pou vié moun, in ot koté i rotir larzan bann koléktivité. Dimansh kan ni sar voté mazinn tousala, mazinn dopi lontan kisa i okip lo plis lo sosial, kisa la mèt lo RMI an plass, kisa la sobat pou légalité. Boudikont shwazi rant kisa lé pou la solidarité, kisa lé kont !

Justin

Dovine, dovinaye. Kosa in shoz ?

Moin nana in nafer, mi fou alï kout pié, mi anvoiy alï anler toultan lé anba :

.....

lo ba (soset)